

Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social au 5 décembre 2018

(Conformément à l'article L.233-8 II du Code de Commerce et aux articles 221-1 et 223-16 du Règlement Général de l'AMF)

Charenton-le-Pont, France (10 décembre 2018) - Au 5 décembre 2018, le capital d'EssilorLuxottica, le leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de verres ophtalmiques, de montures et de lunettes de soleil, s'établit comme indiqué ci-dessous.

| | 5 décembre 2018 |
|--|------------------------|
| Nombre total d'actions composant le capital | 426 416 772 |
| Nombre réel des droits de vote (déduction faite des actions auto détenues) | 425 079 942 |
| Nombre théorique des droits de vote (y compris actions auto détenues) | 426 416 772 |

A noter, les droits de vote font l'objet d'un plafonnement à 31 % conformément à une formule figurant dans les statuts d'EssilorLuxottica. A titre illustratif, lors de la dernière Assemblée générale mixte de la Société qui s'est tenue le 29 novembre 2018, Delfin S.à r.l. détenait 38,85% du capital social de la Société et, en application de cette formule statutaire, ses droits de votes exerçables lors de cette Assemblée étaient plafonnés à 32,59%. Après prise en compte de ce plafonnement et des actions auto détenues, le nombre total des droits de vote effectivement exerçables lors de cette Assemblée était de 324 261 424.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus ayant reçu le visa n°18-460 de l'AMF le 28 septembre 2018 et à sa Note Complémentaire ayant reçu le visa n°18-494 de l'AMF le 23 octobre 2018, disponibles sur le site Internet www.essilor-luxottica.com

Information

EssilorLuxottica attire l'attention de ses actionnaires sur le fait que l'émission des titres EssilorLuxottica réalisée le 3 décembre 2018 en rémunération des actions de Luxottica Group S.p.A. apportées à l'offre publique d'échange obligatoire lancée par EssilorLuxottica sur les actions de Luxottica Group S.p.A. pourrait déclencher des notifications de franchissement de seuils à la hausse ou à la baisse par certains de ses actionnaires, conformément aux dispositions de la loi française et/ou des statuts d'EssilorLuxottica. Il est précisé que ces actions EssilorLuxottica ont fait l'objet d'une admission aux négociations sur Euronext Paris à compter du 5 décembre 2018 et que le règlement-livraison de l'offre publique d'échange a eu lieu à cette même date.

Pour rappel, conformément à l'article 9 des statuts d'EssilorLuxottica, tout actionnaire, personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, directement ou indirectement, et venant à détenir 1 % des droits de vote (calculés conformément aux dispositions des articles L.233-7 et L.233-9 du Code de commerce et aux dispositions du règlement général de l'Autorité des marchés financiers) est tenu d'en informer EssilorLuxottica dans les cinq jours calendaires par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social.

Le franchissement de tout seuil supplémentaire de 2 % doit être porté à la connaissance d'EssilorLuxottica dans les mêmes conditions.

Cette information est également portée à la connaissance d'EssilorLuxottica dans les mêmes conditions lorsque la participation en droits de vote devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés.

EssilorLuxottica est un leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de verres ophtalmiques, de montures optiques et de lunettes de soleil. Créée en 2018, sa mission est d'aider chacun à mieux voir, mieux être pour profiter pleinement de la vie, grâce à des produits parfaitement adaptés à leurs besoins visuels et à leur style personnel. EssilorLuxottica regroupe l'expertise complémentaire de deux pionniers de l'industrie, le premier dans les technologies de pointe en matière de verres, le deuxième dans le savoir-faire maîtrisé de lunettes emblématiques, en vue d'établir de nouveaux standards pour les équipements visuels et les lunettes, ainsi qu'en matière d'expérience consommateurs. Les actifs d'EssilorLuxottica regroupent des marques reconnues, telles que Ray-Ban et Oakley pour les lunettes, Varilux® et Transitions® pour les technologies d'optique ophtalmique, et Sunglass Hut et Lenscrafters pour les réseaux de distribution de dimension internationale.

En 2017, EssilorLuxottica comptait près de 150 000 employés et aurait réalisé un chiffre d'affaires consolidé pro-forma de 16 milliards d'euros environ.

L'action EssilorLuxottica est cotée sur le marché Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40.

Codes : ISIN : FR0000121667 ; Reuters: ESLX.PA ; Bloomberg: EL:FP.

CONTACTS

Relations Investisseurs EssilorLuxottica

(Charenton-le-Pont) Tél : + 33 (0) 1 49 77 42 16

(Milan) Tél : + 39 (02) 8633 4870

E-mail: ir@essilor-luxottica.com

Communication Corporate EssilorLuxottica

(Charenton-le-Pont) Tél : + 33 (0) 1 49 77 45 02

(Milan) Tél : + 39 (02) 8633 4470

E-mail : media@essilor-luxottica.com